



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du dimanche 8 novembre 2020 de la Fédération Française de Shôgi

Association inscrite au registre des associations du tribunal de Colmar Volume LXI Folio 16

Le dimanche 8 novembre 2020, à 18H, les membres de la Fédération Française de Shôgi se sont réunis par visioconférence ; en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du secrétaire M. Fabien Osmont.

L'Assemblée était présidée par M. Boris Peschet.
Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Fabien Osmont.

Selon les associations représentées, les droits de vote ont été attribués selon le décompte suivant :

- ASA : 2 voix (représenté par Fabien Osmont)
- CSB : 2 voix (représenté par Thomas Baron)
- RAS : 1 voix (représenté par Pierric Bruneau)
- SDL : 2 voix (représenté par Frederik Wiethölter)
- Epitanime : 0 voix (représenté par Manuel Tertre)

Les clubs ASP (2 voix), Epitanime (0 voix), SDM (1 voix), et non affiliés à un club (1 voix) n'étaient pas représentés et n'avaient pas fourni de procuration.

Les clubs AJFJ, CESC, EDIL, et la ligue de Méditerranée n'étant pas à jour de leur cotisation, leurs voix n'ont pas été prises en compte dans le calcul du quorum.

Etaient néanmoins présent en observateur Andy Marks (Epitanime).

Avec 7 voix sur 11, et donc un taux de représentation de 64%, le quorum est atteint.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président de l'assemblée, lequel a ensuite ouvert la séance.

Rapport financier et quitus par l'AG

Suite aux mentions exprimées lors de l'AG du 11 octobre 2020, les comptes ont été revus et contrôlés.

Après vérification, ceux-ci sont confirmés comme étant corrects, le souci n'étant donc pas sur le sérieux de leur tenue mais sur les soucis de suivi des versements non réalisés par certains membres de la FFS. Le président relève qu'en fait, le travail du trésorier a permis de révéler d'éventuels manquements qui ont pu exister lors d'exercices précédents et réaffirme la nécessité de se garantir d'un suivi attentif de la gestion des licences.

Ces éléments étant posés, les comptes présentés indiquent un résultat positif au 7 novembre 2020 de 242.20 Euros. La majorité des créances en cours ont été apurées depuis le 11 octobre, celles restant en suspens ont été clarifiées pour une résolution rapide.



PV AG FFS 08-11-2020

Période du 01/09/2019 au 31/08/2020

Bilan

	ACTIF				PASSIF		
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net N-1		N	N-1
Actifs immobilisés					Capitaux propres		
Matériel	901,53	901,53	0	0	Fonds associatif	0	0
					Report à nouveau	12037,6	11700,03
					Résultat de l'exercice	312,67	337,57
Actifs circulants							
Stock Fournitures	280,19	0	280,19	280,19			
Stock Marchandises	2882,24	140,6	2741,64	2795,6			
<u>Disponibilité</u>							
Banque	8444,28		8444,28	8437,14			
Caisse	125		125	20			
Créances					Dettes		
Créances clients	732,9		732,9	432,9	Fournisseurs	45	45
Autres créances	0		0	0	Autres dettes	0	0
Chèques à encaisser	50		50	100			
Charges constatées d'avances	21,26		21,26	16,77	Produits constatés d'avances	0	0
Total	13437,4	1042,13	12395,27	12082,6		12395,27	12082,6

Compte de résultat

	Recettes		Dépenses		
	N	N-1		N	N-1
Cotisations	590	515	Cotisations	0	0
Dons	0	0	Cotisations FESA	30	30
Assurances Clubs	250	250	Assurances	309,28	311,77
Droit d'auteur	0	0	Frais bancaire	76,63	76,42
Dons aux clubs	0	100	Dons aux clubs	0	100
Ventes de marchandises	0	335,46	Achat de marchandises	0	46,6
Commission partenariat Konjaku	0	27,44	Commission Paypal	0	0
			Frais de port	0	11,57
			Animations	0	0
			Site internet		
			- Hébergement	43,06	45
			- Nom de domaine	14,4	14,4
Produits exceptionnel			Variation de stock fournitures	0	0
			Variation de stock marchandises	0	254,57
			Provision dépréciation stock	53,96	0
Total recettes	840	1227,9	Total dépenses	527,33	890,33
Déficit	0	0	Excédent	312,67	337,57
Total	840	1227,9	Total	840	1227,9



PV AG FFS 08-11-2020

Période du 01/09/2020 au 07/11/2020

Bilan

	ACTIF				PASSIF		
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net N-1		N	N-1
Actifs immobilisés					Capitaux propres		
Matériel	901,53	901,53	0	0	Fonds associatif	0	0
					Report à nouveau	11740,17	12037,60
					Résultat de l'exercice	-70,47	-297,43
Actifs circulants							
Stock Fournitures	280,19	0	280,19	280,19			
Stock Marchandises	2424,97	140,6	2284,37	2284,37			
Disponibilité							
Banque	8797,07		8797,07	8444,28			
Caisse	20		20	125			
Créances					Dettes		
Créances clients	288,07		288,07	553,07	Fournisseurs	0	18
Autres créances	0		0	0	Autres dettes	0	0
Chèques à encaisser	0		0	50			
Charges constatées d'avances	0		0	21,26	Produits constatés d'avances	0	0
Total	12711,83	1042,13	11669,7	11758,17		11669,7	11758,17

Compte de résultat

	Recettes		Dépenses	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations	0	515	Cotisations	0
Dons	0	0	Cotisations FESA	30
Assurances Clubs	0	250	Assurances	21,26
Droit d'auteur	0	0	Frais bancaire	49,21
Dons aux clubs	0	100	Dons aux clubs	0
Ventes de marchandises	0	335,46	Achat de marchandises	0
Commission partenariat Konjaku	0	27,44	Commission Paypal	0
			Frais de port	0
			Animations	0
			Site internet	
			- Hébergement	-0
			- Nom de domaine	0
Produits exceptionnel			Charges exceptionnelles	0
			Variation de stock fournitures	0
			Variation de stock marchandises	0
			Provision dépréciation stock	0
Total recettes	0	1227,9	Total dépenses	70,47
Déficit	70,47	0	Excédent	0
Total	70,47	1227,9	Total	70,47

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.
L'AG donne Quitus au bureau à l'unanimité



PV AG FFS 08-11-2020

Election du bureau

Etant seuls candidats à se présenter,
Boris Peschet est ré-élu président à l'unanimité ;
Thomas Baron est élu trésorier à l'unanimité ;
Fabien Osmont est ré-élu secrétaire à l'unanimité.

Election du Conseil d'Administration

Se présentent au Conseil d'Administration :
Andy Marks, élu à l'unanimité,
Christophe Weimann, élu à l'unanimité,
Frederik Wietholter, avec 6 voix "pour" et 1 abstention.

Sujets annuels

Le contexte sanitaire rend difficile la planification de tournois majeurs pour l'année à venir. Le shogibanizer de Besançon est néanmoins annoncé pour février 2021, sous réserve de l'évolution de la situation.

Le président annonce l'organisation de visioconférences régulières avec les responsables des différentes associations membres tout au long de l'année avec une date, une durée et un horaire fixe au rythme de 4 sur l'année (une par trimestre).

La séance a été levée à 19H28.

Membres du bureau :

Président Boris Peschet 24 avenue Fontaine Argent 25000 Besançon Né le 21.04.1972	Secrétaire Fabien Osmont 41b rue d'Ostheim 68320 Jepsheim Né le 11.10.1970
Trésorier Thomas Baron 8 bis rue Jean Wyrsh 25000 Besançon Né le 28.07.1978	

A Jepsheim, le 08-11-2020

Le Président de séance
Boris Peschet

Le Secrétaire de séance
Fabien Osmont